

## GUIDE DE L'EXPOSANT DU MARCHÉ D'ÉTÉ 2017 DU MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Le présent document contient des renseignements essentiels pour ceux et celles qui désirent occuper un point de vente au Marché d'été 2017 du Musée canadien de l'histoire. Le Marché d'été fera partie intégrante de la programmation des festivités 2017 entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération du Canada et coïncidera avec l'inauguration très attendue de la Salle de l'histoire canadienne. **L'accès au Marché d'été 2017 pour les visiteurs sera alors inclus avec l'entrée au Musée.** Le Marché se tiendra dans la Grande Galerie au premier étage ainsi qu'à l'extérieur (coin gourmand) ce qui permettra aux exposants de profiter d'une grande visibilité auprès des visiteurs.

Le formulaire d'inscription doit être reçu au plus tard le 6 mars 2017. Les exposants dont la demande sera acceptée recevront la confirmation de leur participation ainsi que les informations liées au paiement le 3 avril 2017. **Afin de réserver votre place, nous vous demandons de nous faire parvenir votre paiement d'ici le 17 avril 2017.**

### CRITÈRES DE SÉLECTION

La qualité et la diversité des produits offerts au Marché d'été constituent un élément essentiel pour l'événement, car elles contribuent à créer l'ambiance souhaitée.

**Exposants locaux** - La priorité sera accordée aux exposants de la région de la capitale nationale (Québec et Ontario).

**Produits artisanaux** - Tous les produits doivent être confectionnés à la main et les aliments préparés de manière artisanale.

\*Le Musée se réserve le droit de demander à l'exposant de retirer de son kiosque les produits fabriqués ou produits en quantités industrielles.

**Diversité** - Le Musée souhaite assurer la plus grande variété possible de produits à son Marché.

\*Le nombre d'exposants par catégorie sera donc limité.

**Profil de la clientèle** - Le Musée souhaite présenter une variété de produits qui sauront répondre aux goûts et aux attentes de notre clientèle diversifiée. Un service bilingue (en français et en anglais) est également préférable.

**Fourchette de prix** - Le Musée préconise une vaste fourchette de prix afin de convenir à tous les budgets.

**Photos des produits** - Pour aider les organisateurs du Marché à évaluer les demandes des participants, il est fortement recommandé d'inclure avec le formulaire les photos des produits proposés ou des hyperliens où il est possible d'accéder aux photos. Tout matériel reçu par la poste ne vous sera pas retourné.

## **CALENDRIER 2017**

Le calendrier du Marché d'été 2017 du Musée est le suivant :

Montage : Mercredi 5 juillet 2017 (horaire à venir)

Jeudi 6 juillet 2017 de 10 h à 20 h

Vendredi 7 juillet 2017 de 10 h à 20 h

Samedi 8 juillet 2017 de 10 h à 18 h

Dimanche 9 juillet 2017 de 10 h à 18 h

Si votre candidature est retenue pour participer à titre d'exposant au Marché, vous vous engagez à respecter l'horaire proposé par le Musée.

## **DISPOSITION ET AMBIANCE**

### **Espace réservé à chaque exposant**

Le Musée assignera les kiosques selon les besoins d'électricité tout en assurant la diversité des produits. Il n'est cependant pas possible de réserver un espace, puisque chaque espace sera distribué de façon aléatoire, le tout sous la supervision d'une tierce partie. L'horaire de livraison et les directives relatives à l'accès aux quais de chargement vous seront fournis dans la semaine précédant l'événement. Votre kiosque vous sera assigné sur place lors du montage.

## **Catégorie de kiosques**

### Produits artisanaux (et nourriture SANS dégustation)

Espace de 8 pieds (2,4 m) de largeur par 6 pieds (1,8 m) de profondeur

### Coin gourmand intérieur (avec dégustation sans cuisson)

Espace de 10 pieds (3,1 m) de largeur par 6 pieds (1,8 m) de profondeur

### Coin gourmand extérieur (avec dégustation permettant la cuisson)

Espace de 12 pieds (3,7 m) de largeur par 6 pieds (1,8 m) de profondeur

Le Musée fournira dans chaque espace :

- 1 table de 6 pieds (1,8 m) par 2.5 pieds (0,76 m) avec nappe;
- (selon les besoins spécifiés dans le formulaire d'inscription);
- 2 chaises;
- 1 prise de courant de 15 ampères (seulement si cela nécessaire, selon les besoins spécifiés dans le formulaire d'inscription);
- 1 affiche identifiant l'exposant

## **Mobilier supplémentaire**

Les exposants pourront aussi utiliser leur propre mobilier pour compléter la présentation de leurs produits, par exemple, des étagères, un congélateur ou une table supplémentaire. Cela sera permis à condition que ce mobilier puisse être introduit dans le périmètre leur étant alloué, tout en laissant une ouverture pour permettre à l'exposant d'entrer et sortir de son kiosque. Aucun empiètement sur les kiosques voisins ne sera toléré.

## **Pour favoriser l'harmonie visuelle de l'espace du Marché;**

- aucune installation de type « structure tubulaire et rideaux » ou autre toile de fond décorative ne sera permise;
- la hauteur maximale pour le mobilier supplémentaire sera de 6 pieds (1,8 m). Les pièces de mobilier non réglementaires ne seront pas tolérées. Le Musée se réserve le droit d'exiger le démontage des structures non-conformes.

## **Besoins en électricité**

L'approvisionnement en électricité est de 15 ampères (ou 1 500 watts) par kiosque (selon les besoins spécifiés dans le formulaire d'inscription) avec la possibilité d'ajouter une 2<sup>e</sup> prise de courant de 15 ampères (avec justification seulement).

Les exposants doivent préciser le type, les dimensions et la consommation énergétique de tous les appareils électriques qu'ils comptent utiliser.

Veillez noter que les demandes d'approvisionnement en électricité non prévues risquent fort d'être refusées pour des raisons de sécurité.

### **Présentation du kiosque**

Les exposants seront responsables de la présentation de leur table et devront s'assurer que l'étalage de leurs produits se fera de façon sécuritaire et harmonieuse.

### **Montage**

L'horaire de livraison et les directives relatives à l'accès aux quais de chargement seront fournis aux exposants quelques jours avant l'événement.

## **LIGNES DIRECTRICES POUR LA CONSERVATION DU MUSÉE**

Puisque la Grande Galerie est une exposition permanente, il est important d'adhérer aux lignes directrices suivantes :

### **Décors, fleurs et flammes nues**

- Tous les éléments de décor en bois doivent être composés de matériaux de bois séchés au séchoir ou de bois manufacturé (contreplaqué, panneaux de particules, MDF) afin d'éviter la propagation d'insectes rongeurs de bois.
- Le cas échéant, les décors et les articles en bois doivent être traités afin de lutter contre les parasites (fumigation ou congélation). Cela comprend les articles comme les fleurs séchées, les billots, la végétation séchée, le bois brut et les souches.
- Les fleurs coupées et les plantes en pot provenant d'un fleuriste professionnel peuvent faire partie des décorations pour les événements.
- La fabrication, la coupe et la peinture des éléments de décor doivent être effectuées avant l'arrivée au musée.

### **Services d'alimentation**

- Tous les types de cuisson (ébullition, friture ou sauté) sont interdits dans les aires et les halls d'exposition ainsi que dans les aires publiques du Musée, étant donné que ces activités créent des vapeurs, de la graisse et d'autres particules qui se propagent dans l'air et qui peuvent nuire aux nombreux artefacts exposés à l'air libre.
- Les plateaux de service électriques sont permis, de même que les réchauds de type « sterno ».

## FRAIS DE PARTICIPATION ET PAIEMENT

### Frais de participation

Les exposants qui souhaitent profiter d'un emplacement au Musée s'engagent à être présents pour toute la durée de l'événement.

Grille tarifaire		
	Options	Prix
Les 6, 7, 8 et 9 juillet 2017	Produits artisanaux (et nourriture SANS dégustation)	689,85 \$ (600 \$ + taxes)
	Coin gourmand intérieur (avec dégustation sans cuisson)	862,31 \$ (750 \$ + taxes)
	Coin gourmand extérieur (avec dégustation et cuisson)	1 034,78 \$ (900 \$ + taxes)

### Paiement

Les exposants dont la candidature sera retenue recevront la confirmation de leur participation ainsi que les informations liées au paiement le 3 avril 2017. Pour garantir votre participation, vous devrez faire parvenir votre paiement au plus tard le 17 avril 2017. Les chèques datés après le 17 avril 2017 ne seront pas acceptés.

### Annulation

Si vous devez annuler votre participation au Marché d'été, le Musée se réserve le droit de conserver 50 % du montant payé. Advenant que vous annuliez votre participation après la date du 10 juin 2017, la totalité des frais sera conservée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse [Marche\\_Market@museedelhistoire.ca](mailto:Marche_Market@museedelhistoire.ca) ou par téléphone en composant le 819-776-7023.